

## FORMATEUR CERTIFICAT D'ACTEUR PRÉVENTION SECOURS (APS) AIDE ET SOINS A DOMICILE (ASD) (Ex CPS-ID)

### PRÉ REQUIS

- ▶ Être titulaire du certificat de formateur SST en cours de validité

### OBJECTIFS

- ▶ Former les salariés aidants ou soignants à domicile à être acteurs de leur prévention, à participer à l'amélioration des conditions de travail, à la qualité des soins et à la sécurité des personnes malades et à mobilité réduite
- ▶ Former les salariés à adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement sur leur lieu de travail

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Formation interactive
- ▶ Entre chaque session un travail en entreprise sera demandé et fera l'objet d'une évaluation certificative (1 jour + 2 jours en entreprise).
- ▶ Pendant les sessions, la formation alternera entre apports théoriques, exercices pratiques et analyses sur le terrain ou à partir de films de situations réelles de travail.
- ▶ Le travail s'effectuera de manière individuelle et en groupe.
- ▶ Evaluation et certification selon le référentiel INRS

### DURÉE

- ▶ 35 h (3 jours + 2 jours)



Le Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) est obligatoire au maximum tous les 3 ans pour maintenir la certification INRS, il est d'une durée de 3 jours.

## OÙ TROUVER SA FORMATION

Le réseau des GRETA offre une réponse de proximité : Consulter notre carte [www.greta-prp.fr](http://www.greta-prp.fr)